

quatre années ont suffi pour remplir les deux chapitres de Gnesen et de Posen, de chanoines en majeure partie étrangers à ces diocèses et à leur nationalité. Ce dernier fait, dû à l'immixtion du gouvernement, rend l'état de choses fort dangereux. Né en 1830, dans le diocèse d'Armeland, d'une famille d'artisans, Mgr Dinder n'avait donc que 60 ans lorsque la mort est venue le surprendre.

Au moment où le siège primatial de Gnesen et de Posen est en deuil, le long veuvage des sièges de Vilna, de Lublin, de Plotsk et de Tyraspoldans la Pologne russo, se voit enfin terminé, et deux évêques suffragants vont prêter leur concours aux nouveaux pasteurs diocésains. Les circonstances ont cependant quelque chose de triste.

Tandisque le nouveau titulaire de Vilna se rendait à sa destination, l'ancien évêque de ce même diocèse, Mgr Krynowiecky, voyait finir le long exil qui l'avait mené au fond de la Russie, pour y remplacer pendant cinq ans un autre illustre exilé, l'archevêque Felinski, de Varsovie, gracié et banni en même temps, suivant la méthode cosaque. Mgr Krynowiecky est rendu, depuis quelques semaines, à Cracovie, qui abrite déjà plus d'une épave de la persécution, notamment son prédécesseur à Vilna, Mgr Krainski, déporté pendant vingt ans aux confins de la mer Blanche. Tous les autres nouveaux titulaires se trouveront en présence de semblables souvenirs.

Les deux derniers évêques de Plotsk, auxquels succède Mgr Nowodworski, rédacteur de la Revue ecclésiastique, ont pris successivement le chemin de la Sibérie. Mais c'est le nouvel évêque de Lublin qui est le plus à plaindre, vu les complications dangereuses qui dérivent de la proximité des Uniates.

La nomination de quelques évêques est bien un pas dans la bonne voie, mais ce serait s'abuser que de croire la persécution finie, et la décatéchisation rayée du programme de la Russie. Si l'entente est faite avec le S. Siège, le gouvernement, fidèle à ses traditions, n'accomplira probablement qu'une partie de ses promesses.

Mgr Pace, évêque de Malte, a fulminé l'excommunication contre trois journaux de son diocèse. Deux se sont soumis presque immédiatement, et le troisième est suspendu en attendant que Rome se soit prononcé sur son appel. Ces journalistes, emportés par la chaleur du débat, continuaient obstinément leurs attaques et leurs outrages contre l'autorité ecclésiastique, sans même épargner celle du S. Pontife, au sujet des résultats acquis.